

DÉCLARATION D'URGENCE CLIMATIQUE – APPUI

CONSIDÉRANT les récentes conclusions du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) qui constate l'urgence de réduire les émissions de gaz à effet de serre pour limiter les impacts des changements climatiques et l'appel à l'action de l'Organisation des nations unies (ONU);

CONSIDÉRANT l'importance de déployer des mesures d'adaptation aux changements climatiques pour réduire les impacts négatifs des changements déjà en cours;

CONSIDÉRANT QUE les municipalités ont une influence sur une proportion importante des activités émettant des gaz à effet de serre (GES);

CONSIDÉRANT QUE les actions de lutte aux changements climatiques ont, pour la plupart, un effet général d'améliorer la résilience de la collectivité;

CONSIDÉRANT les réponses apportées précédemment;

CONSIDÉRANT les actions déjà entreprises par la Ville de Joliette en matière climatique;

EN CONSÉQUENCE, je propose :

QUE la Ville de Joliette :

1. Reconnaisse que des transitions rapides et de grande envergure dans les domaines du transport des individus et des véhicules lourds, de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme, de l'industrie, du bâtiment, de la consommation des ressources et de la gestion des matières résiduelles sont nécessaires à court terme afin de limiter à 1,5 degré Celsius le réchauffement planétaire tel que révélé par le GIEC;
2. Demande aux gouvernements du Canada et du Québec d'appuyer davantage les municipalités dans la mise en place de mesures permettant la réduction des émissions de gaz à effet de serre et l'adaptation aux changements climatiques;
3. Via le projet de partage d'une ressource avec la Ville de Notre-Dame-de-des-Prairies, que la Ville de Joliette adopte une Politique et d'un Plan d'adaptation climatique, ainsi qu'un Plan de réduction des GES collectif 2020-2025 et ce, d'ici la fin de 2020.